



L'avenir des agences immobilières : L'Immo du Particulier !

Alors que chaque jour apporte des informations sur les fermetures d'agences immobilières traditionnelles, le réseau **L'Immo du Particulier** continue en toute sérénité son déploiement sur le territoire national.

Fort d'un concept innovant et d'avantages concurrentiels déterminants pour les acquéreurs et les vendeurs, **L'Immo du Particulier** apporte (enfin !!!) une véritable alternative entre la vente directe entre particuliers et la vente par agences traditionnelles. Ce positionnement intermédiaire permet de démultiplier les avantages de ces deux méthodes, tout en sécurisant l'ensemble des rapprochements, négociations et transactions.

Dans ce secteur immobilier en plein doute, une des meilleures garanties de réussite pour les candidats à la création d'un Espace Conseils **L'Immo du Particulier** réside dans un système de redevance exclusivement basé sur les encaissements effectifs et un droit d'entrée limité à 9.000 euros, assortis d'une importante exclusivité territoriale.

Preuve que les responsables de ce réseau sont totalement convaincus de la réussite de chaque créateur et apporte un total soutien (formations solides, animations, coaching personnalisé) à chaque franchisé.